

# AAA Taxi



Commune de rattachement: Villefontaine

**Thierry PLANCHAT**

510 Les grands Tournants-Meyrié

Voiture: 06 07 59 30 38

Bureau: 04 74 95 57 77

Mail: tplanchat@neuf.fr

- Aéroport
- Gares
- Centres de soins. [\*]
- Chimio, dialyse, rayons...[\*]
- Rendez-vous médicaux. [\*]
- Hôpitaux et cliniques. [\*]
- Rééducation. [\*]
- Tout transport.
- Etc.

[\*] Agrément Sécurité Sociale

**PENSEZ À RÉSERVER !**



Site internet [www.meyrie-village.com](http://www.meyrie-village.com)

Téléphone : 04 74 93 05 75

Fax : 04 74 43 28 48

Mail : [mairie@meyrie.fr](mailto:mairie@meyrie.fr)

PERMANENCES EN MAIRIE					PERMANENCES DE LA MÉDIATHÈQUE					
8h30	10h30	11h30	16h00	18h30	10h00	12h00	15h00	16h30	18h00	19h00
Lundi				Mardi					Mardi	
	Vendredi					Mercredi		Mercredi		
						Samedi				

MONSIEUR LE MAIRE VOUS RECEVRA SUR RENDEZ-VOUS

## INFORMATIONS UTILES

- **Ordures ménagères** : Collecte le Mardi matin.
- **Gaz Urgence**: 08 00 47 33 33
- **Eaux SEMIDAO**: Bureau 04.74.96.32.20 Asteinte 07.76.15.77.70
- **Déchèteries** ouverture :
  - Bourgoin Jallieu: Du Lundi au samedi de 8h00 à 11h45 et 14h00 à 18h15
  - Nivolas Vermelle: Du Mercredi au Samedi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
- **Rappel** : Remise des articles pour INFO 15 : **Au plus tard le 7** de chaque mois en format texte sans aucune mise en page.

**Lutte contre le bruit** : Les travaux de bricolage, de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique ne peuvent être effectués que : - les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30  
les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.



### PROCHAINEMENT

- Samedi 20 - dimanche 21 avril :  
AMICALE BOULES Concours Préfédéraux
- Mardi 07 mai :  
AMICALE BOULES Concours Vétérans
- Vendredi 10 mai :  
COMITE DE JUMELAGE Concert



### INFORMATIONS MUNICIPALES

#### ÉCOLE

Les inscriptions scolaires des enfants pour la rentrée scolaire 2019/2020  
Se présenter en mairie.  
Les services municipaux délivreront un bon à inscrire qui vous permettra de vous rendre à l'école pour l'inscription définitive.

#### OBJETS TROUVES

- Une petite clé BTWIN

Vote du budget principal 2019

Le détail du budget est en ligne, article par article, sur le site internet de la commune meyrie-village.com ainsi que le document d'orientation budgétaire.

Les 2 Conseils Municipaux précédents ayant été consacrés principalement à la préparation du Budget 2019, M. le Maire passe en revue brièvement, les différents tableaux envoyés par e-mail aux membres du Conseil municipal.

Il présente ensuite la section de fonctionnement du budget primitif 2019, par article et chapitre, en dépenses et en recettes. Les crédits sont votés par chapitre.

La section d'investissement, est présentée par opérations et article, en dépenses et en recettes. Les crédits sont votés par opération et par chapitre.

Après discussion et débats, les crédits sont votés, en section de fonctionnement par chapitre, comme suit

DEPENSES		RECETTES	
Chapitre 011	171 347,00	Chapitre 70	55 484,00
Chapitre 012	237 865,00	Chapitre 73	405 724,00
Chapitre 65	63 103,00	Chapitre 74	116 509,00
Chapitre 66	27 204,00	Chapitre 75	73 600,00
Chapitre 67	400,00	Chapitre 76	3,00
Chapitre 022	6 809,00	Chapitre 77	3 900,00
Chapitre 023	146 381,00		
Chapitre 042	2 111,00		
TOTAL	655 220,00	TOTAL	656 220,00

Après discussion et débats, les crédits sont votés, en section d'investissement par opération et chapitre, comme suit :



INFORMATIONS

Médiathèque tel. 04.37.03.12.21

La médiathèque reste ouverte aux horaires habituels pendant les vacances scolaires.

Prochains rendez-vous :

- **Mercredi 24 avril à 14h00** : atelier de conversation en italien
- **Mardi 30 avril à 11h00** : temps des bébés



INFORMATIONS ASSOCIATIONS



COMITE DE JUMELAGE

CONCERT DE MUSIQUE ROUMAINE

VENDREDI 10 MAI 2019  
20H30  
MAISON PREVERT

Voir feuille jointe



PETITES ANNONCES

**A louer :**

- **Locaux commerciaux/bureaux**, centre village, libres immédiatement :  
- un 53 m<sup>2</sup>  
- l'autre de 23 m<sup>2</sup>  
renseignement en mairie tél. **0474930575**

**- Cherche :**

Pré pour cheval à louer à Meyrié, avec herbe, complément en foin et eau à volonté. Tél 06.15.64.37.82

**- Trouvé :**

Vie de la rivoire ds mon jardin, il y a 1.5 mois environ bache noire sur montants métal, envolée : toit de balancelle ?  
**06 47 56 82 45** par SMS

**- vends :**

**Four micro onde** Samsung MS28F303EFS inox Plateau : 31,8 cm  
Dimensions l x h x p : 51.7 x 29.7 x 42.8 cm réchauffe et décongèle achat 2017 peu servi encore sous garantie. Prix 60 €  
**Tel : 06 47 56 82 45** par SMS

**- Cherche :**

local sec pour garde meuble contre loyer pièce inutilisée dans maison, ou sous sol  
**Tél : 06 47 56 82 45** par SMS

**- Vends :**

**Vélo elliptique** E shape Decathlon. Quasi neuf (2 à 3 utilisations). Vélo acheté neuf le 01/04/2017 à 299€. Roue d'inertie 6 kg, hauteur du guidon réglable, roulettes pour un déplacement facile. **Prix 150€**  
Possibilité de venir le voir monter.  
tél.: **06.84.85.76.47** laisser un message svp

**- Donne :**

**chaussures de ski** Salomon 26 26.5 soit 42  
filet de badminton extérieur  
06 47 56 82 45 par SMS

**- Perdu :**

une **paire de lunettes de vue** avec cordon lors de l'organisation du téléthon à Meyrié.  
Je les ai perdues entre l'épicerie et le centre médical en passant près de la salle de la Fontaine.  
Merci de bien vouloir les ramener en mairie ou de m'appeler au **06 16 86 30 56**.

**- Garde :**

Jeune fille sérieuse propose de garder vos enfants en soirée ( a partir de 18h) ou le week-end en.  
Joignable au **0760468498**

## Logiciel « Mon Espace - ma famille »

Mme Pascale BADIN indique, qu'après une période de test avec quelques familles, le nouveau logiciel permettant un espace de réservation et paiements en ligne sera ouvert à toute les familles à compter des vacances scolaires de Pâques. Il permettra plus de souplesse pour les familles pour les réservations et un gain de temps pour le service municipal.

## Subventions associations 2019

DEPENSES		RECETTES	
Opérations d'équipement	132 905,51	Chapitre 13	24 103,00
Chapitre 16	152 859,00	Chapitre 16	75 000,00
Chapitre 001	149 226,49	Chapitre 10	47 555,00
		Chapitre 1068	134 171,00
		Chapitre 165	5 670,00
		Chapitre 021	146 381,00
		Chapitre 040	2 111,00
TOTAL	434 991,00	TOTAL	434 991,00

Les opérations d'équipement sont votées comme suit :

programme voirie pour une réfection de voirie, parking Prévert eaux pluviales, parking PMR cimetière, plateforme tri sélectif, achat d'un broyeur à végétaux, remplacement de la main courante du stade de foot et aménagements divers sur la commune, montant des crédits votés : 53 327,00 euros,

programme bâtiment comprenant le ravalement des façades de l'ancienne mairie, des volets roulants de la Maison Fassion ainsi que le remplacement de 2 chaudières dans des logements communaux. Sont compris aussi l'achat du terrain pour l'agrandissement du cimetière et des aménagements, paiement du 2ème acompte du columbarium ainsi que diverses mises aux normes de bâtiments et aménagements, montant des crédits votés : 70 100,51 euros,

programme matériel est constitué de l'achat d'une tablette pour la gestion de la cantine/garderie, standard téléphonique, auto laveuse, concessions, licences des logiciels métier de la mairie et divers mobiliers, montant des crédits votés : 9 478,00 euros,

Le budget primitif, soumis au vote de l'assemblée, est adopté à l'unanimité.

### Délibération pour vote des taux d'imposition des 3 taxes directes locales

M. le Maire, suite au vote du budget primitif, propose de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à l'année 2018, il propose de voter les taux suivants pour l'année 2019 :

taxe d'habitation : 7,07 %  
taxe sur le foncier bâti : 21.33 %  
taxe sur le foncier non bâti : 57.85 %

M. le Maire rappelle que ces taux sont identiques depuis 2012,

Délibération adoptée à l'unanimité.

### Délibération pour le prix des concessions et columbarium du cimetière, année 2019

Madame RAVET propose de réviser le prix des concessions du cimetière communal à compter du mois d'avril 2019 comme suit :

- Concession de 1 m x 2.50 m	206.00 € pour 30 ans
- Concession de 2 m x 2.50 m	407.00 € pour 30 ans
- Concessions familiales dans l'espace columbarium	564.00 € pour 15 ans

La répartition de la recette est ventilée comme suit : 1/3 au profit du C.C.A.S. et 2/3 au profit de la Commune.

Délibération adoptée à l'unanimité.

### Délibération pour tarif des pavés publicitaires dans le journal mensuel municipal « info 15 »

Madame RAVET propose de réviser le prix des pavés publicitaires, à compter du mois d'avril 2019, comme suit:  
Tarifs pavés publicitaires info 15

- 11 parutions 8 cm x 5 cm (sauf 08)	94,00 €
- 11 parutions 16 cm x 5 cm (sauf 08)	171,00 €
- 6 parutions 8 cm x 5cm	57,00 €
- 6 parutions 16 cm x 5cm	104,00 €

Délibération adoptée à l'unanimité.

### Délibération pour tarif droit de place, année 2019

Le tarif proposé à l'assemblée est de 185,00 pour l'année.

Délibération adoptée à l'unanimité.

### Délibération pour tarifs de location de la Maison PRÉVERT et des salles de réunion de l'espace LA FONTAINE, année 2019

#### **Location Prévert**

- habitant commune, employés - 1 jour	206,00 €
- habitant commune, employés - 2 jours	280,00 €
- vendredi soir si location le samedi	39,00 €
- Extérieurs particuliers, assoc. , entreprises - 1 jour	606,00 €
- Extérieurs particuliers, assoc. , entreprises 2 jours	931,00 €
- option vendredi soir	54,00 €
- associations de la commune	gratuit

#### **Location La Fontaine - 1 jour semaine ou samedi ou dimanche**

- Particuliers de la commune, employés, entreprises de la commune	137,00 €
- Entreprises, associations extérieures	216,00 €
- Associations de la commune	gratuit

Délibération adoptée à l'unanimité.

### Délibération pour obtenir un fonds de concours auprès de la CAPI pour financer le fonctionnement d'équipements

Dans le cadre de la révision du pacte financier et fiscal votée le 19 décembre 2017 et suite à la réalisation d'un diagnostic financier et fiscal sur l'ensemble des communes de son territoire, la CAPI a acté la création d'un fonds de concours spécial destiné au financement du fonctionnement d'équipements des communes dont la population DGF est inférieure à 1600 habitants.

Les dépenses liées au fonctionnement d'un équipement et rentrant dans le champ du fonds de concours sont les suivantes : fluides, maintenance, entretien et réparations.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de demander un fonds de concours à la CAPI à hauteur de 5 508,00 euros en vue de participer au financement du fonctionnement de la Mairie, de l'école COULEUR ARC EN CIEL, de l'espace LA FONTAINE et de la salle des fêtes MAISON PREVERT et dit que l'inscription budgétaire est prévue au compte 7475 « participations groupements de collectivités »

Délibération adoptée à l'unanimité.

### Questions diverses

#### **Comité de jumelage**

Les festivités auront lieu à Meyrié les 4-5-6 octobre avec les municipalités de Bossico et Cérasu. Le Conseil Municipal remercie l'ensemble des membres du Comité de Jumelage pour l'organisation de toutes les actions engagées (réception des communes jumelées les 5-6-7 octobre 2019 - voyage retour en Roumanie qui connaît un franc succès auprès des Meyriots – rencontre proposée aux jeunes des 3 pays).

#### **Gens du voyage**

Suite au dépôt de plainte, par M. le Maire, l'été dernier, pour l'occupation illégale des terrains du stade par un groupe de voyageurs, M. le Maire a été convoqué au tribunal correctionnel de Bourgoin-Jallieu à l'audience publique du mercredi 27 mars.

Les faits reprochés sont, outre l'occupation illégale par les caravanes, d'avoir laissé coulé à flots l'eau de la commune malgré un arrêté sécheresse de la préfecture, d'avoir utilisé l'électricité avec des branchements sauvages... A l'issue des débats, le groupe a été condamné à une amende de 800€ (dont 400€ avec sursis) et 4 000 euros de dommages et intérêts à la commune.

Ils disposent d'un délai pour faire appel.

#### **Marché aux fleurs**

La vente de fleurs par l'association des jardins communaux, FRJEP, aura lieu le dimanche 5 mai. Le bénéfice de cette vente est reversé au CCAS.

#### **Fête des mères**

La cérémonie est fixée au vendredi 24 mai à 18H30.

#### **Élections européennes**

Les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai.

#### **Rapport annuel eau et assainissement**

Le rapport annuel établi par CAPI sur la gestion de l'eau de l'ensemble de la communauté d'agglomération a été présenté. Il est à la disposition de tous.